



Château et Jardins de Villandry

Atelier artistique à la brosse pompon

Cet atelier est encadré par un artisan d'Art Enlumineur-Calligraphe professionnel

L'atelier

L'atelier propose un éveil artistique par le biais d'une création florale des jardins de Villandry. Les élèves sont amenés à produire une illustration grâce à la technique utilisée notamment dans l'imagerie d'Epinal appelée « technique du cache » (pochoirs métalliques découpés à la main pour chaque couleur). Les enfants passent par 8-10 stations différentes ; à chaque station par binôme les différents « caches » sont soigneusement calés avant d'être peints aux pigments à la brosse pompon. A l'issue de l'atelier chaque élève repart avec sa réalisation personnelle unique fait main au format 29 x 32 cm.

Quelques objectifs pédagogiques

- Favoriser l'éveil créatif des élèves et les initier une pratique artistique
- Encourager la découverte des formes et des couleurs
- Permettre un apprentissage des gestes

Informations pratiques



Du CP au lycée



Sur demande en fonction des disponibilités des intervenants extérieurs



1h10 environ par groupe
(12 élèves max./groupe)

Tarif : 15€ l'atelier par élève
à ajouter au tarif d'entrée des jardins (4€)

Afin de permettre à chaque élève de participer pleinement à cet atelier et d'acquérir la technique, l'intervenant prendra en charge des groupes de 12 élèves maximum.

Le matériel nécessaire est fourni (caches, papier, peinture, brosses). Les enfants peuvent éventuellement prévoir une blouse. Il est conseillé à l'enseignant de prévoir un carton à dessin (format A3) pour protéger les œuvres.



Pendant le temps d'atelier d'un groupe, vous pouvez **mener une visite libre des jardins**.

Pour préparer cette visite et accompagner au mieux vos élèves dans la découverte des jardins de Villandry, un **dossier pédagogique** est à votre disposition sur notre site. Vous pouvez également télécharger nos **livrets d'activité (CP-CE1 et CE2-CM2)**.



Cette visite concerne uniquement les jardins. Vous pouvez mener une visite libre du château (voir «Options»).

Pour mener la visite des jardins dans de bonnes conditions, les élèves doivent avoir des chaussures adaptées à la marche, des chapeaux de soleil et/ou des vêtements de pluie, et éventuellement de l'eau et un encas.

**POUR RÉSERVER CET ATELIER, MERCI DE COMPLÉTER
ET DE NOUS RETOURNER LE BON DE PRÉ-RÉSERVATION EN PAGE 2.**

Bon de pré-réservation 2027

Atelier artistique à la brosse pompon

Merci de remplir ce bon le plus lisiblement possible et de nous l'adresser par mail à info@chateauvillandry.com ou par courrier à l'adresse : Château de Villandry - 3 rue principale - 37510 Villandry

Nous prendrons contact avec vous dès réception de ce courrier pour confirmer votre réservation.

Nombre d'élèves x entrée des jardins (4€) + atelier Enluminures (15€) (12 élèves max. / groupe)		 x 19€
+	Nombre d'accompagnateurs bénéficiant de la gratuité ⁽¹⁾	 x 0€
+	Nombre d'accompagnateurs supplémentaires ⁽¹⁾	 x 7€
OPTIONS	Visite libre du château 4.50€ / enfant 4€ / accompagnateur supplémentaire ⁽¹⁾	 x 4.50€ x 4€
	Visite partielle du château ⁽²⁾ 1,50€ / enfant (Pas de supplément accompagnateur)	 x 1,50€
	TOTAL	€

⁽¹⁾ Une gratuité enseignant ou accompagnateur tous les 8 élèves payants.
Au delà, les accompagnateurs sont considérés comme supplémentaires.

⁽²⁾ Cette option permet d'accéder uniquement au film «Villandry, histoire et jardins » (durée 18 min)
et à la **maquette des jardins** ainsi qu'aux frises chronologiques expliquant l'évolution des jardins et du château.

Renseignements pratiques

Etablissement scolaire Nom et adresse	
Nom du responsable	
Téléphone du responsable	
Adresse mail du responsable	
Date souhaitée	
Heure d'arrivée du groupe	
Nombre d'enfants	
Niveau scolaire	

Le règlement des visites s'effectue sur place, en espèces, par chèque, ou carte bancaire.
Il est également possible de payer par bon de commande établi par vos soins (copie du bon de commande à envoyer impérativement avant la date de votre venue) ou par mandat administratif à réception de la facture, sous réserve d'acceptation du service réservations.



Conditions Générales de Vente (CGV) du Château de Villandry

Applicables à compter du 1^{er} janvier 2026.

PREAMBULE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent entre : la SCI du Château de Villandry, dont le siège social est fixé au 3 rue Principale, 37510 Villandry, identifiée au SIREN sous le numéro 400 292 520.

Courriel : info@chateauvillandry.com

Site Internet : <https://www.chateauvillandry.fr/>

ET

Toute personne physique ou morale effectuant un achat ; (Ci-après dénommée « le client »).

Règlements et conditions de réservation et paiement des visites de groupes

Pour les visites de groupes réservées via le service groupes, le paiement s'effectue :

- En amont de la visite par chèque bancaire (à l'ordre de la SCI du Château de Villandry) ou par virement bancaire (Crédit Agricole Touraine Poitou - IBAN : FR76 1940 6370 7267 1899 0943 556 - BIC : AGRIFRPP894) pour la totalité de la prestation (prépaiement sur facture proforma ou devis ; aucun remboursement ne sera accordé en cas de changement d'effectif ou d'annulation de la visite par le client)
- Sur bon d'échange/voucher/bon administratif (copie obligatoire envoyée par le client avant le passage du groupe ; original du document apporté le jour de la visite, sinon paiement sur place obligatoire).
- Sur place le jour de la visite aux guichets du Château de Villandry en une seule fois par carte bancaire, (Visa / Mastercard, Carte Bleue, sauf American Express), par chèque bancaire (à l'ordre de la SCI du Château de Villandry), en espèces.

Conditions de règlement appliquées sur les factures de groupes

La demande de devis (ou facture pro forma) est gratuite. Le document reste valide sur la saison touristique en cours (année civile).

Date limite de règlement : à réception de facture, sauf accord préalable entre les parties.

En cas de retard de paiement, indemnité forfaitaire légale pour frais de recouvrement : 40,00 €.

Taux de pénalités en cas de retard de paiement : taux directeur de refinancement de la BCE, majoré de 10%.

Escompte en cas de paiement anticipé : aucun

Règlement par chèque à l'ordre de la SCI du Château de Villedry ou par virement

Relevé d'identité bancaire : Crédit Agricole Touraine Poitou

IBAN : FR76 1940 6370 7267 1899 0943 556 - BIC : AGRIFRPP894

Conditions d'annulation (hors billetterie traditionnelles) par le client en cas de prestations spécifiques (visite guidée personnalisée, atelier scolaire avec un guide du château de Villedry, location d'audioguides) :

- jusqu'à 30 jours de la date de la visite, 60% de la valeur due au titre du forfait « visite guidée » ou « atelier » ou « location d'audioguide » sera facturée au client.

- jusqu'à 15 jours de la date de la visite, 80% de la valeur due au titre du forfait « visite guidée » ou « atelier » ou « location d'audioguide » sera facturée au client.

- jusqu'à 5 jours de la date de la visite, 100% de la valeur due au titre du forfait « visite guidée » ou « atelier » ou « location d'audioguide » sera facturée au client.

Conditions d'annulation par le prestataire « SCI du Château de Villedry » :

Modification et annulation

- Le Château de Villedry se réserve le droit de modifier son offre culturelle dès lors que toutes les conditions ne sont pas réunies pour proposer cette dernière telle qu'elle était prévue.

- En cas d'annulation d'une prestation du fait du Château de Villedry, sauf cas de force majeure telle que définie par les juridictions françaises, le Château de Villedry s'engage à trouver une solution intermédiaire pour le client et à lui maintenir un tarif de visite en sa faveur.

SCI du Château de Villedry - 3 rue Principale - 37510 Villedry - Tél. +33(0)2 47 50 02 09 -
info@chateauvilledry.com - www.chateauvilledry.com

SIRET 400 292 520 000 22 - APE 9103Z - n°TVA : FR15 400 292 520 000 22

Banque C.A.T.P. - IBAN : FR76 1940 6370 7267 1899 0943 556 - BIC : AGRIFRPP894